

Fonctionnement du SYDOM

LE FONCTIONNEMENT DU SYDOM

Le SYDOM est un syndicat mixte qui regroupe 19 collectivités dont :

- [le Département](#),
- 18 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Le Comité Syndical du SYDOM

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le SYDOM Aveyron est administré par un Comité Syndical composé de **37 élus représentant chaque collectivité membre**.

Le Comité syndical est pour le SYDOM ce qu'est le Conseil municipal pour une commune : l'assemblée délibérante qui prend toutes les décisions.

Le Comité Syndical est l'instance qui administre par ses délibérations, les actions à mettre en oeuvre dans le cadre de la compétence traitement des déchets transférée au SYDOM par ses adhérents. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

[Trombinoscope des élus du SYDOM](#)

Le bureau

Cet organe composé du Président, des 4 Vice-présidents et des 12 membres issus du Comité Syndical sert à préparer et proposer les actions à mener au Comité Syndical.

Le Président du SYDOM

La Présidente du SYDOM Aveyron est **Florence Cayla**. Elle agit par compétence propre ou par délégation du Comité.

Le personnel

A ce jour, l'effectif du SYDOM est de 18 personnes.

Toutefois, à travers ses différents contrats, le SYDOM génère plus de 100 emplois.

